

Permanence des élus - samedi 7 août

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute toute l'année.

Flavienne Lemelle, adjointe au Maire chargée des quartiers Centre-Ville et Marots et de la Coordination de Mieux Vivre ma Ville, tiendra une permanence samedi 7 août, de 10h à 12h, à l'Hôtel de Ville de Troyes.

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr